

Notaires à l'honneur

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

EN MARS DERNIER, UN JURY DE SÉLECTION A CHOISI LES DEUX LAURÉATES DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR ET UN CANDIDAT AU MÉRITE NOTARIAL. PORTRAIT DE TROIS NOTAIRES QUI ONT À CŒUR DE FAIRE RAYONNER LEUR PROFESSION.

👉 EMMANUELLE GRIL, journaliste



M^e Marlène Ouellet et M^e Sophie Yale - Médaille d'honneur

M^e Christian Crites - Mérite notarial

La Médaille d'honneur

La Médaille d'honneur constitue la plus haute distinction de la Chambre des notaires.

Cette récompense annuelle est attribuée en fonction de plusieurs critères et vise à souligner la contribution d'un notaire dont la carrière exceptionnelle a rejailli sur l'ensemble de la profession. Cette année, la Médaille d'honneur a été remise à M^e Marlène Ouellet et à M^e Sophie Yale.

Le Mérite notarial

Le Mérite notarial vise à souligner la contribution ou la réalisation spécifique, au cours des trois dernières années, d'un notaire dans un domaine particulier, dont les retombées ont rejailli sur l'ensemble de la profession. Ce prix peut être remis à tout notaire, indépendamment de son nombre d'années de pratique. Cette année, M^e Christian Crites a reçu le Mérite notarial.



« Le notariat est une profession extraordinaire. Il m'est toujours apparu comme un centre de recherche et de développement de la compétence. On peut en faire une formidable carrière, s'impliquer dans son milieu et avoir une belle vie familiale. Enfin et bien humblement, je souhaitais pouvoir contribuer à son rayonnement, ce que j'espère avoir réussi. »

M^e MARLÈNE OUELLET

*Médaille
d'honneur*

M^e Marlène Ouellet

Notaire en pratique privée à Saguenay, M^e Marlène Ouellet s'est orientée dès les débuts de sa pratique vers les domaines institutionnel, commercial et corporatif. Ce faisant, elle a contribué à mieux faire connaître la profession notariale au sein de plusieurs milieux d'affaires et à développer des champs de compétences dans des domaines alors situés hors du notariat traditionnel.

Reconnue pour la grande qualité de son travail juridique ainsi que pour sa capacité à vulgariser les notions de droit, elle est également un modèle d'impartialité et de neutralité, ce qui lui a permis de contribuer à la résolution d'un grand nombre de différends.

M^e Ouellet s'est aussi considérablement impliquée au sein de la Chambre des notaires, notamment au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle. Elle est membre de son conseil d'administration depuis 1992 et en a assuré la présidence de 1999 jusqu'au 31 mars 2020, date de

l'intégration du Fonds à la Chambre. Elle y a été reconnue pour son dévouement et la rigueur de sa gouvernance. Sa volonté de faire rayonner sa profession l'a aussi amenée à participer à plusieurs délégations du notariat québécois à l'étranger, en Argentine et en Ukraine.

M^e Ouellet s'est également distinguée tout au long de sa carrière par sa présence marquée dans sa communauté, que ce soit au sein ou à la présidence de divers conseils d'administration dans les secteurs financier, de la santé et de l'éducation, ou comme conférencière auprès d'associations et de comités variés.

Actuellement en processus de retraite, M^e Ouellet confie que la fidélité et la confiance que lui ont manifestées ses clients feront partie des souvenirs les plus marquants qu'elle emportera avec elle au terme de 44 années de carrière. L'excellence de celle-ci a d'ailleurs été soulignée en

2004 par le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.

Rappelons que M^e Ouellet a entrepris de pratiquer le notariat en 1976, alors que les femmes étaient encore rares dans ce domaine. Jeune mère de famille, elle a élevé ses enfants tout en menant de front ses activités professionnelles et sociales. Elle n'en a pas moins toujours su se montrer disponible pour sa clientèle et ses confrères et consœurs. Elle constitue assurément, par son parcours personnel et professionnel, une source d'inspiration pour de nombreuses jeunes femmes, dont sa fille, Laurance Ouellet Tremblay, qui a tenu à lui rendre hommage dans un touchant témoignage : « Dans les temps d'incertitude et de doute, tu ne m'as jamais laissée croire une seule seconde que je ne pouvais pas accomplir exactement ce à quoi j'aspirais. Ta résilience et ta persévérance ont été pour moi des modèles. Merci maman ! »



« Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe qui continue de forger la réputation de notre Direction auprès des ministères-clients et des collègues partout au Canada. Selon moi, les notaires ont une approche client et une culture professionnelle unique dont aucun organisme, ministère ou entreprise ne devrait se passer. La pratique notariale a plusieurs visages, mais quel que soit le milieu dans lequel nous exerçons, il s'agit d'une belle et noble profession. »

M^e SOPHIE YALE



*Médaille
d'honneur*

M^e Sophie Yale

Véritable ambassadrice du notariat québécois au sein de Justice Canada, M^e Sophie Yale a largement contribué à la création de la Direction des affaires notariales du Bureau régional du Québec (BRQ) en 2015, dont elle est aujourd'hui la directrice et notaire-générale. À ce titre, elle supervise l'ensemble des services juridiques offerts en matière de droit commercial et immobilier québécois par son équipe, qui compte environ 35 personnes, dont plus d'une vingtaine de notaires.

Loin d'avoir été freinée par le fait de constituer une minorité dans un milieu juridique largement axé sur le litige et la common law, grâce à son travail assidu et patient, M^e Yale a permis à la profession notariale de rayonner dans un contexte de droit fédéral. Elle fait donc figure de référence pour le développement de sa profession et la reconnaissance de la spécificité de celle-ci dans un environnement non traditionnel.

C'est un stage en troisième année de droit à l'Université d'Ottawa, réalisé au sein de Justice Canada, qui l'a convaincue de s'orienter vers le notariat. Lors de ce premier contact avec ce qui s'appelait alors la Section du contentieux des affaires civiles et du droit immobilier, elle fait la connaissance de notaires inspirants qui deviendront ses mentors. À l'époque, elle est aussi très impressionnée par la qualité et la diversité des questions de droit soulevées. Cela aura un impact décisif sur son parcours professionnel et l'incitera à revenir œuvrer au sein du ministère en 1993, peu de temps après son assermentation.

Dès ses débuts, elle se voit confier des dossiers d'envergure, comme la cession des ports le long du fleuve Saint-Laurent ou l'unification des terres de Kanesatake après la crise d'Oka. Cette expérience la mènera à obtenir une maîtrise en droit

autochtone en 1996 et à développer un champ d'expertise hors norme pour un notaire à l'époque. Elle joue alors un rôle important dans la mise sur pied d'outils et d'approches juridiques et stratégiques et offre aussi du mentorat afin d'aider les notaires du BRQ à investir ce champ de compétences. Au fil du temps, elle est devenue une personne-ressource incontournable au ministère dans les dossiers majeurs du Québec nécessitant une expertise notariale ou immobilière sur les questions reliées au droit autochtone, qu'il s'agisse de consultation autochtone, de titres immobiliers, de gestion des terres de réserves, ou encore de validité des expropriations autorisées par le Gouverneur en conseil. Son doigté juridique et son approche axée sur la recherche de solutions ont souvent aidé à régler ou à éviter des litiges dans des dossiers fédéraux délicats et complexes.

« Je crois que l'utilité sociale des notaires réside dans le fait d'être en mesure de prévenir et de résoudre des conflits. Pour ma part, j'ai développé mon expertise en ce sens et je me considère comme un conseiller juridique en prévention et règlement des différends. »

M^e CHRISTIAN CRITES

Mérite
notarial

M^e Christian Crites

Entrepreneur innovateur, juriste engagé, formateur et travailleur infatigable... Les termes sont nombreux pour définir M^e Christian Crites, dont les accomplissements ont sans nul doute contribué à l'avancement de la pratique notariale.

En 2016, la réforme du Code de procédure civile a constitué un déclencheur qui lui a donné l'impulsion pour concrétiser l'idée qu'il avait en tête : concentrer toute sa pratique en prévention et règlement des différends. Un pari qui semblait risqué à l'époque, mais qui s'est avéré judicieux. En effet, on voit bien aujourd'hui que le droit préventif permet de répondre aux besoins d'une clientèle en croissance, désireuse d'accéder à la justice autrement que par la voie traditionnelle et le litige.

M^e Crites a par ailleurs œuvré à définir un cadre de prestation de services dans ce domaine en adéquation avec le cadre réglementaire de la pratique notariale.

Ce faisant, il a contribué au rayonnement de la profession dans un secteur jusque-là largement investi par les avocats. Même si les débuts ont été marqués par des difficultés et certaines réticences du milieu, cette initiative a également permis de faire évoluer l'image de la profession et a incité ses confrères à traiter des catégories de dossiers dont ils n'osaient pas se charger auparavant.

Animé d'un fort esprit d'entreprise, M^e Crites n'a pas hésité à lancer il y a quelques mois Accordia Gestion de conflits, une société spécialisée dans l'évaluation, la conception et l'application de systèmes de gestion de conflits formels. Sa mission ? Faciliter l'accès à la justice en offrant aux parties des solutions adaptées, basées sur un ensemble de pratiques et de processus visant à favoriser la résolution des différends en matière de transactions immobilières, notamment.

Avec un taux de succès de 67 % et des demandes qui ne cessent d'affluer, la réussite de ce service novateur est assurément au rendez-vous.

Soucieux de constamment mettre ses connaissances à jour et de développer son expertise, M^e Christian Crites termine actuellement une maîtrise en étude de conflits à l'Université Saint-Paul à Ottawa.

Dynamique et engagé, il s'est également illustré par son implication active au sein de différents organismes, notamment comme administrateur et président de l'Association des notaires de l'Outaouais, président du Cercle de l'Outaouais de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, et plus récemment en tant qu'administrateur de l'Association professionnelle des notaires du Québec. Il est fréquemment invité à donner des formations et des conférences.